



Changing the way government works
Changer le fonctionnement du gouvernement



Renewing health care
Renouveler les soins de santé



Building new job opportunities
Créer de nouvelles perspectives d'emploi



Investing in education
Investir dans l'éducation



Managing smarter - lowering taxes
Mieux gérer - réduire les impôts



Changing our future together
Changer notre avenir ensemble

Budget

2000-2001

Norman Betts
Minister of Finance

Norman Betts
ministre des Finances

New
Nouveau  Brunswick



Changing the way government works
Changer le fonctionnement du gouvernement



Renewing health care
Renouveler les soins de santé



Building new job opportunities
Créer de nouvelles perspectives d'emploi



Investing in education
Investir dans l'éducation



Managing smarter - lowering taxes
Mieux gérer - réduire les impôts



Changing our future together
Changer notre avenir ensemble

Budget

2000-2001

Norman Betts
Minister of Finance
March 28, 2000

Norman Betts
ministre des Finances
Le 28 mars 2000

New
Nouveau  Brunswick

Budget 2000-2001

Published by:

Department of Finance
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

Internet: www.gov.nb.ca/finance

March 2000

Cover:

Communications New Brunswick (CNB 99516)

Translation:

Debates Translation, Legislative Assembly

Typesetting:

Queen's Printer for New Brunswick

Printing and Binding:

Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55236-469-0

ISSN 0833-5680

Printed in New Brunswick

Budget 2000-2001

Publié par :

Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Internet : www.gov.nb.ca/finance

Mars 2000

Couverture :

Communications Nouveau-Brunswick (CNB 99516)

Traduction :

Traduction des débats, Assemblée législative

Photocomposition :

Imprimeur de la Reine pour le Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55236-469-0

ISSN 0833-5680

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Think Recycling!



Pensez à recycler!

Table of Contents

Introduction	5
New Brunswick's Financial Position	7
Managing Smarter	9
A Balanced Budget	13
A Growing Economy	15
2000-2001 Capital Budget	17
Renewing Health Care	18
Investing in Education	22
Lowering Taxes	24
Building New Job Opportunities	27
Conclusion	29
Appendix: Summary Budget Information	31

Table des matières

Introduction	5
Situation financière du Nouveau-Brunswick	7
Meilleure gestion	9
Budget équilibré	13
Économie en croissance	15
Budget de capital de 2000-2001	17
Renouvellement des soins de santé	18
Investissements dans l'éducation	22
Réduction des impôts	24
Création de nouvelles perspectives d'emploi	27
Conclusion	29
Annexe : Résumé budgétaire	31

Introduction

Mr. Speaker, it is indeed an honour and a pleasure for me to deliver New Brunswick's first provincial budget of this government and of the new century.

Today, this government keeps its commitment to the people of this province by delivering a balanced budget, increasing funding for health care and education, and reducing taxes for individual New Brunswickers and small business. This budget also includes an overall reduction in budgetary expenditures of \$100.2 million compared to revised estimates for 1999-2000.

As a result of this budget and the choices we have made, New Brunswickers will benefit from:

- a \$33 million reduction in personal income tax effective July 1, 2000;
- the lowest corporate income tax rate for small business in all of Canada;
- the highest level of health care funding in New Brunswick history;
- the highest level of education funding in New Brunswick history;
- a five million dollar increase over four years in supplements for disabled New Brunswickers, and
- a balanced budget with a surplus of \$21.3 million.

On June 7, 1999, the citizens of this province made a clear choice to change our future together. New Brunswickers want a government that listens to their needs and to their priorities. Mr. Speaker, they want a government that will make the choices necessary to ensure our province is "21st century ready," working for today and also for the next generation.

Today's budget meets the test set out by New Brunswickers—to change the way government works for people.

Mr. Speaker, we are meeting this test guided by three fundamental principles:

- focusing on public priorities;
- clear and open accounting, and
- managing smarter.

Introduction

Monsieur le président, c'est vraiment un honneur et un plaisir pour moi de présenter le premier budget provincial du gouvernement actuel et du nouveau siècle au Nouveau-Brunswick.

Aujourd'hui, le gouvernement actuel tient ses engagements envers les gens de la province en présentant un budget équilibré, en augmentant le financement des soins de santé et de l'éducation et en réduisant les impôts des particuliers du Nouveau-Brunswick et des petites entreprises. Le présent budget comporte également une réduction globale de 100,2 millions de dollars au chapitre des dépenses budgétaires comparativement aux prévisions révisées de 1999-2000.

Grâce au présent budget et aux choix que nous avons faits, les gens du Nouveau-Brunswick jouiront des avantages suivants :

- une réduction de 33 millions de dollars au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers, qui prendra effet le 1^{er} juillet 2000 ;
- le taux de l'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise le plus bas de tout le Canada ;
- le niveau de financement des soins de santé le plus élevé de l'histoire du Nouveau-Brunswick ;
- le niveau de financement de l'éducation le plus élevé de l'histoire du Nouveau-Brunswick ;
- une augmentation de 5 millions de dollars sur quatre années au titre des suppléments versés aux personnes handicapées du Nouveau-Brunswick ;
- un budget équilibré dont l'excédent est de 21,3 millions de dollars.

Le 7 juin 1999, les gens de la province ont fait un choix net visant à changer notre avenir ensemble. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent un gouvernement attentif à leurs besoins et à leurs priorités. Monsieur le président, ils veulent un gouvernement qui fera les choix indiqués afin que notre province soit prête pour le XXI^e siècle et travaille pour le présent, mais aussi pour la prochaine génération.

Le budget d'aujourd'hui réussit l'épreuve imposée par les gens du Nouveau-Brunswick : changer le mode de fonctionnement du gouvernement pour la population.

Monsieur le président, nous réussissons une telle épreuve en nous inspirant de trois principes fondamentaux :

- l'accent mis sur des priorités d'intérêt public ;
- une comptabilité claire et ouverte ;
- une meilleure gestion.

We have made clear choices for the future—choices that are resulting in renewed health care, investments in education, new job opportunities, and lower taxes.

We are setting a course for change—a course to make New Brunswick more economically competitive and socially compassionate.

Mr. Speaker, as I deliver my inaugural budget speech, I am reminded of the first budget speech given by my great-grandfather, Robert Murray, who served as New Brunswick's provincial secretary-treasurer from 1917 to 1920.

Mr. Murray said he would present “a simple, frank, straightforward and comprehensive statement which portrayed the financial position of the province in a fuller and more complete manner than had those of preceding administrations for some years past.”

Today, we are also presenting a balanced budget that reflects a straightforward portrayal of the Province's financial position.

Nous avons fait des choix nets pour l'avenir, et ces choix ont pour résultat des soins de santé renouvelés, des investissements dans l'éducation, de nouvelles perspectives d'emploi et des impôts réduits.

Nous prenons la voie du changement, qui vise à rendre le Nouveau-Brunswick plus compétitif sur le plan économique et empreint de compassion sur le plan social.

Monsieur le président, je prononce mon premier discours du budget, qui me rappelle celui qu'a prononcé mon arrière-grand-père, Robert Murray, secrétaire-trésorier provincial du Nouveau-Brunswick de 1917 à 1920.

M. Murray a dit qu'il présenterait un exposé simple, franc, honnête et détaillé décrivant la situation financière de la province d'une manière plus exhaustive et plus complète que les exposés des gouvernements précédents des dernières années.

Aujourd'hui, à notre tour, nous présentons un budget équilibré, qui est fondé sur une description honnête de la situation financière de la province.

New Brunswick's Financial Position

Arriving at this balance has taken time and it has taken effort. The challenge before this government was to redress a serious fiscal problem.

The first step in tackling the problem was to conduct an independent review of the financial affairs of the Province. The objective of this review was to establish the Province's true financial position for the fiscal year ended March 31, 1999, and to help establish a revised forecast of the Province's revenues and expenditures for the 1999-2000 fiscal year and beyond.

Based on recommendations from the review to change the way certain revenues and debts were reported, the estimated surplus for 1998-1999 of \$18.5 million turned out to be a deficit of \$164.3 million. This resulted in a corresponding increase in net debt.

Mr. Speaker, looking ahead, the situation would get worse, not better. If this trend were to continue, New Brunswick would find itself in a precarious fiscal position characterized by a widening gap between expenditures and revenues.

How have we arrived at this point? In the past 20 years, deficits have totalled more than \$3.5 billion while surpluses totalled only \$141 million. The result has been a significant addition to the Province's net debt. The estimate for the fiscal year ending March 31, 2000, is for a cumulative net debt of \$6.86 billion.

From 1988-1989 to 1998-1999, total expenditures have increased by an annual average compound growth rate of 2.6 per cent while revenues have grown at an average annual compound growth rate of 2.4 per cent.

To make matters worse, New Brunswick has seen transfers from the federal government drop from 45.3 per cent of total revenues in 1982-1983 to an estimate of less than 38 per cent in 2000-2001.

In 1988-1989, federal cash transfers in support of health care paid 24 cents of every dollar the Province spent on health care. By 1998-1999, federal transfers paid only 12 cents of every dollar. This is a far cry from the equal partnership that existed between the federal government and the Province when programs of vital importance to Canadians, such as Medicare, were established.

Situation financière du Nouveau-Brunswick

Il a fallu du temps et des efforts pour atteindre un tel équilibre. Le gouvernement actuel a dû relever le défi de résoudre un grave problème financier.

La première étape pour aborder le problème a été de mener un examen indépendant des affaires financières de la province. L'objectif de l'examen était d'établir la véritable situation financière de la province pour l'année financière terminée le 31 mars 1999 et d'aider à établir des prévisions révisées des recettes et des dépenses de la province pour l'année financière 1999-2000 et après.

Par suite des recommandations de l'examen visant à changer la manière de déclarer certaines recettes et certaines dettes, l'excédent estimatif de 18,5 millions de dollars pour 1998-1999 s'est avéré être un déficit de 164,3 millions, ce qui s'est traduit par une augmentation équivalente de la dette nette.

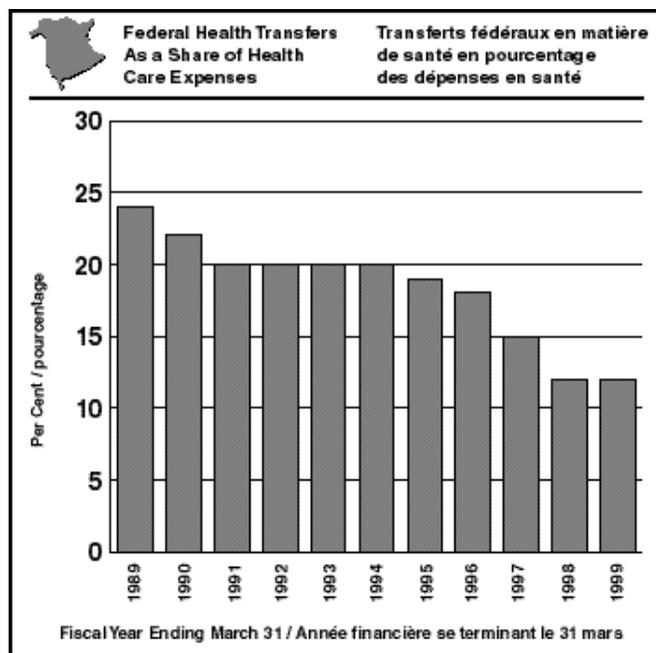
Monsieur le président, la situation empirerait dans l'avenir au lieu de s'améliorer. Si la tendance se maintenait, le Nouveau-Brunswick se trouverait dans une situation financière précaire, caractérisée par un écart grandissant entre les dépenses et les recettes.

Comment en sommes-nous arrivés là? Au cours des 20 dernières années, la valeur globale des déficits a dépassé 3,5 milliards de dollars alors que la valeur globale des excédents s'est chiffrée à seulement 141 millions. Par conséquent, la dette nette de la province a fortement augmenté. Il est estimé que la dette nette cumulative se chiffre à 6,86 milliards pour l'année financière se terminant le 31 mars 2000.

De 1988-1989 à 1998-1999, le taux annuel moyen composé de croissance des dépenses globales s'est chiffré à 2,6 %, alors que le taux annuel moyen composé de croissance des recettes s'est chiffré à 2,4 %.

Pour empirer encore la situation, les transferts du gouvernement fédéral versés au Nouveau-Brunswick sont passés de 45,3 % des recettes globales en 1982-1983 à un niveau estimé à moins de 38 % en 2000-2001.

En 1988-1989, les transferts pécuniaires fédéraux à l'appui des soins de santé couvraient 24 ¢ pour chaque dollar que la province dépensait au titre des soins de santé. En 1998-1999, les transferts fédéraux couvraient seulement 12 ¢ par dollar. C'est bien loin de l'égalité des partenaires qui régnait entre le gouvernement fédéral et la province lors de la mise sur pied de programmes ayant une importance vitale pour la population canadienne, comme le régime d'assurance-maladie.



Because of shortfalls in federal cash transfers in support of key social programs, including health care, New Brunswick could receive up to \$85 million less in 2000-2001 to deliver these programs, than it would receive if transfers were fully restored to 1994-1995 levels.

The real picture is beginning to take shape. Expenses are growing faster than income. Borrowing has increased to make up the difference. Contributions from federal transfers have been reduced. Gross debt and debt service costs are climbing. When you combine these factors, the result is a serious financial problem for the Province. If left unchecked, New Brunswick taxpayers would face annual deficits of close to half a billion dollars within four years.

Mr. Speaker, we will not let this happen. To correct this problem, this government has had to focus on priorities, and make choices. Do we fund health care or corporate welfare? Do we invest in more books for schoolchildren or more bureaucracy for government? Do we cut taxes or create more programs?

Every government is elected with a mandate to make these choices on behalf of the people it serves. Mr. Speaker, we know that New Brunswickers will never choose more deficits and more debt.

The price of admission to a new century is a balanced budget. It is the foundation for a more competitive, more compassionate New Brunswick.

En raison du manque à gagner lié aux transferts pécuniaires fédéraux à l'appui des programmes sociaux clés, y compris les soins de santé, le Nouveau-Brunswick pourrait recevoir jusqu'à 85 millions de dollars de moins en 2000-2001 pour dispenser ces programmes que si les transferts étaient intégralement rétablis à leurs niveaux de 1994-1995.

La véritable situation commence à se dessiner. Les dépenses augmentent plus vite que les recettes. Les emprunts augmentent pour combler l'écart. Les versements au titre des transferts fédéraux ont diminué. La dette brute et les frais du service de la dette s'accroissent. Un tel ensemble de facteurs crée un grave problème financier pour la province. Si la situation n'était pas corrigée, les contribuables du Nouveau-Brunswick subiraient des déficits annuels de près d'un demi-milliard de dollars au cours des quatre prochaines années.

Monsieur le président, nous ne permettrons pas qu'il en soit ainsi. Afin de régler le problème, le gouvernement actuel a dû se concentrer sur des priorités et faire des choix. Financerons-nous les soins de santé ou les entreprises parasites? Investirons-nous pour procurer plus de livres aux élèves ou pour augmenter la bureaucratie du gouvernement? Réduisons-nous les impôts ou créons-nous d'autres programmes?

Chaque gouvernement élu a le mandat de faire de tels choix au nom de la population qu'il sert. Monsieur le président, nous savons que les gens du Nouveau-Brunswick ne choisiront jamais des déficits additionnels et des dettes accrues.

Le prix d'entrée dans le nouveau siècle est un budget équilibré. Voilà la base d'un Nouveau-Brunswick plus compétitif et plus empreint de compassion.

Managing Smarter

Mr. Speaker, the choice we have made is to manage smarter. From reducing the size of cabinet to cutting the amount of red tape affecting business, this government has taken concrete steps to improve the return on taxpayers' investments.

That is why we initiated a comprehensive review of over 600 programs and services to determine whether they are truly contributing to the economic, social, and competitive needs for New Brunswick's future. The accompanying budget paper, "Program/Service Review," sets out more details on this approach and the reasons for which it was undertaken.

The aim of the Program/Service Review is to provide New Brunswickers with a government that is better structured and more focused on clear public priorities. In this way, we are ensuring that New Brunswickers receive the services they need at taxation levels they can afford.

We have done so by asking fundamental questions about what kind of government New Brunswick needs for a new century, what the priorities of government should be, and how those priorities can best be met.

Mr. Speaker, we know that for New Brunswickers, there are some things that matter above all: ensuring quality health care; educating our children; helping those who cannot help themselves; protecting the health and safety of New Brunswickers; supporting job creation, and safeguarding Crown assets.

The final report on social policy renewal, a process in which hundreds of New Brunswickers participated, clearly outlines the view that there is a need within government to better manage existing government funds rather than increase government programs. I would like to quote a passage from this report:

"In an environment where there is no blank cheque, the dialogue with citizens and government officials was not about spending more. Instead it was about how to better use available government, financial, human and community resources to achieve a cohesive vision of social development."

"How to better use available government resources" is what managing smarter is all about.

Meilleure gestion

Monsieur le président, nous avons choisi de mieux gérer. Le gouvernement actuel a pris des mesures concrètes, de la réduction de la taille du Cabinet à la réduction des formalités administratives qui visent les entreprises, pour améliorer le rendement des investissements des contribuables.

C'est pourquoi nous avons entrepris un examen approfondi de plus de 600 programmes et services pour déterminer s'ils répondent vraiment aux besoins économiques, sociaux et compétitifs pour l'avenir du Nouveau-Brunswick. Le document budgétaire d'accompagnement intitulé *Examen des programmes et services* expose plus en détail la démarche et les raisons qui l'ont motivée.

L'examen des programmes et services vise à offrir aux gens du Nouveau-Brunswick un gouvernement mieux structuré et plus axé sur des priorités d'intérêt public précises. Ainsi, nous faisons en sorte que les gens du Nouveau-Brunswick reçoivent les services dont ils ont besoin à des niveaux de fiscalité abordables.

Nous avons atteint notre objectif en posant des questions fondamentales sur le genre de gouvernement dont les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin pour entamer un nouveau siècle, les priorités que le gouvernement devrait se donner et les meilleurs moyens de respecter ces priorités.

Monsieur le président, nous savons que, pour les gens du Nouveau-Brunswick, certaines choses ont une importance primordiale : garantir des soins de santé de qualité, instruire nos enfants, aider les personnes qui ne peuvent s'aider elles-mêmes, protéger la santé et la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick, soutenir la création d'emplois et sauvegarder les biens de la Couronne.

Le rapport final sur le renouvellement de la politique sociale, un processus auquel des centaines de personnes du Nouveau-Brunswick ont participé, énonce clairement l'idée que le gouvernement doit mieux gérer les fonds dont il dispose plutôt qu'accroître les programmes gouvernementaux. Je voudrais citer un passage de ce rapport :

Dans un contexte où il n'existe pas de « chèque en blanc », le dialogue avec les citoyens et les fonctionnaires gouvernementaux ne portait pas sur une augmentation des dépenses. Il s'agissait plutôt d'optimiser les ressources gouvernementales, financières, humaines et communautaires en présence pour réaliser une vision cohérente du développement social.

Comment optimiser les ressources gouvernementales en présence, voilà l'essence même d'une meilleure gestion.

Through the Program/Service Review, and as a result of this budget, some programs will be eliminated, some will be consolidated, and others will be enhanced.

Mr. Speaker, this is the way to renew health care. This is the way to invest in education. This is the way to lower taxes. This is the way to build new job opportunities.

During consideration of Estimates for 2000-2001, individual ministers will be providing to the Legislative Assembly the details of the Program/Service Review in their respective departments.

In the meantime, I would like to outline some examples of the results so far. Along with increases in funding to health care and education, and reduced taxes, the government has retained, and in some cases improved, a number of programs.

For example:

- We will continue to support less fortunate senior citizens through the \$100 annual Low-income Seniors Benefit.
- We will retain the \$20 million New Brunswick Child Tax Benefit and Working Income Supplement in order to help children and families in need.
- The \$34 million silviculture program, a source of employment for hundreds of New Brunswickers, will continue.
- We will take a new approach to training and employment development by focusing on long-term employability.
- We will continue our support to municipalities to improve water quality and treatment facilities.
- We will increase our funding for the justice system.
- We will fully coordinate the delivery of family and community services.

Mr. Speaker, in order to maintain these items, enhance others, and achieve a balanced budget for New Brunswickers, we have had to make other, more difficult choices.

These include:

- a reduced capital budget in response to massive levels of private capital investment;
- a reduction in the unconditional grant to municipalities in a move towards a system that equalizes fiscal capacity;

Par suite de l'examen des programmes et services ainsi que du présent budget, des programmes seront abolis, d'autres seront regroupés, et d'autres encore seront améliorés.

Monsieur le président, c'est ainsi qu'il faut renouveler les soins de santé. C'est ainsi qu'il faut investir dans l'éducation. C'est ainsi qu'il faut réduire les impôts. C'est ainsi qu'il faut créer de nouvelles perspectives d'emploi.

Au cours de l'étude des prévisions budgétaires de 2000-2001, les ministres fourniront à tour de rôle à l'Assemblée législative les détails de l'examen des programmes et services dans leurs ministères.

Entre-temps, j'aimerais donner des exemples des résultats jusqu'ici. En plus d'augmenter le financement affecté aux soins de santé et à l'éducation et de réduire les impôts, le gouvernement a maintenu, et parfois même amélioré, un certain nombre de programmes.

Par exemple :

- Nous continuerons de fournir une aide aux personnes âgées les plus défavorisées en leur versant la prestation pour personnes âgées à faible revenu, d'un montant de 100 \$ par année.
- Nous maintiendrons la prestation fiscale pour enfants et le supplément du revenu gagné du Nouveau-Brunswick, d'une valeur de 20 millions de dollars, afin d'aider les enfants et les familles dans le besoin.
- Le programme provincial de silviculture, d'une valeur de 34 millions de dollars, qui procure des emplois à des centaines de gens du Nouveau-Brunswick, se poursuivra.
- Nous adopterons une nouvelle façon d'aborder la formation et le développement des aptitudes professionnelles en mettant l'accent sur l'employabilité à long terme.
- Nous poursuivrons notre appui aux municipalités afin d'améliorer la qualité de l'eau et les installations de traitement.
- Nous augmenterons notre financement affecté au système de justice.
- Nous coordonnerons entièrement la prestation des services à la famille et des services communautaires.

Monsieur le président, afin de maintenir les éléments énoncés, d'en améliorer d'autres et de réaliser un budget équilibré pour les gens du Nouveau-Brunswick, nous avons dû faire d'autres choix plus difficiles.

Les choix suivants ont notamment été faits :

- une réduction du budget de capital en raison des investissements massifs de capitaux privés ;
- une réduction de la subvention sans condition aux municipalités pour tendre vers un système qui égalise le potentiel fiscal ;

- a reduction in subsidies to business in favour of lower business taxes and a more competitive tax structure;
- increases in Crown land royalty rates to ensure a better balance between private woodlot owners and Crown land users;
- a significant reduction in the overlap and duplication of government services through delivery by the private sector;
- a redesigned tourism strategy that will save money and continue to attract visitors to New Brunswick, and
- the elimination of the New Home Construction and Home Renovations HST Credit Program for contracts entered into after midnight tonight.

The government will work diligently with all stakeholders to ensure changes, reductions or elimination of programs and services will be implemented fairly and equitably. We will continue to listen to their input on how services can be delivered better and more cost-effectively.

As well, Mr. Speaker, we are in the final stages of a six-month review of all agencies, boards, and commissions funded by government. The aim of this review is to assess the ongoing relevance and contribution to public policy of these organizations. Over 270 ABCs are being reviewed as part of this process.

We are on track to complete this process within the proposed timeframe. The result will be fewer agencies, boards, and commissions and greater savings to taxpayers. Further details of this review will be announced next month.

Mr. Speaker, no single measure will do the job. That is why we have also introduced the successful Voluntary Early Retirement Window for civil servants. To help reduce the cost and size of government and rejuvenate the civil service, we opened a window of opportunity for employees wishing to retire early without a reduction in their pension.

Our Voluntary Early Retirement Window was offered to approximately 1,700 Part I employees, about 1,300 of whom have chosen to retire over the next two years. One-third will be retiring during the 2000-2001 fiscal year. When fully implemented, total savings are estimated to be in excess of \$70 million per year.

- une réduction des subventions aux entreprises en faveur de taxes professionnelles moins élevées et d'une structure fiscale plus compétitive ;
- des augmentations des taux de redevances sur les terres de la Couronne pour assurer un meilleur équilibre entre les propriétaires de terrains boisés privés et les utilisateurs des terres de la Couronne ;
- une réduction importante du chevauchement et du double emploi dans les services du gouvernement grâce à leur prestation par le secteur privé ;
- une stratégie touristique repensée qui fera économiser de l'argent et continuera d'attirer les touristes au Nouveau-Brunswick ;
- l'élimination, pour les contrats qui seront conclus après minuit ce soir, du crédit de la TVH pour les habitations neuves et les rénovations d'habitations.

Le gouvernement collaborera diligemment avec tous les intervenants pour que les modifications, les réductions et les abolitions de programmes et de services soient effectuées de façon juste et équitable. Nous continuerons d'écouter leurs interventions sur les moyens d'améliorer la prestation et la rentabilité des services.

En outre, Monsieur le président, nous achevons un examen de six mois des organismes, conseils et commissions que le gouvernement finance. L'examen vise à évaluer la pertinence et l'utilité continues de ces organisations pour l'intérêt public. Plus de 270 OCC font l'objet d'un examen dans le cadre du processus.

Nous sommes en bonne voie de terminer le processus dans les délais visés. Il en résultera une réduction du nombre d'organismes, de conseils et de commissions ainsi que des économies accrues pour les contribuables. De plus amples détails de l'examen seront annoncés le mois prochain.

Monsieur le président, aucune mesure n'atteindra l'objectif à elle seule. C'est pourquoi nous avons également instauré le fructueux Programme de retraite anticipée volontaire pour les fonctionnaires. Pour aider à réduire le coût et la taille du gouvernement et à donner à la fonction publique un souffle de renouveau, nous avons offert aux membres du personnel qui le désirent la possibilité de prendre une retraite anticipée sans subir une réduction de leur pension de retraite.

Notre Programme de retraite anticipée volontaire a été offert à environ 1 700 employés de la partie I, dont environ 1 300 ont choisi de prendre leur retraite d'ici deux ans. Un tiers prendront leur retraite au cours de l'année financière 2000-2001. Les économies réalisées lorsque la mise en oeuvre sera terminée devraient dépasser 70 millions de dollars par année.

These departures will help to create needed flexibility in the civil service workforce and will significantly lessen the impact on employees affected by the Program/Service Review.

The government will treat its employees fairly and compassionately and will offer those affected by Program/Service Review a range of options such as reassignment, transfer, redeployment, and temporary placement.

Mr. Speaker, we greatly value the contributions made by members of the New Brunswick civil service. They continue to exemplify professionalism, ability, and integrity. It is our hope that, through this period of restructuring, the civil service will be rejuvenated and invigorated. While adapting to new circumstances can sometimes be stressful, we believe members of the civil service can find exciting and new opportunities in a restructured government. We will continue to rely on their creativity and dedication as we change our future together.

This budget continues to provide for modest and reasonable increases in public sector wages. This year, we will be at the bargaining table with a number of public sector unions representing more than 25,000 public service employees. I look forward to signing agreements with them at the conclusion of the collective bargaining process.

Managing smarter means changing the way government works. Change is often difficult but we have to ask the question if not now, then when? We had to take all of these steps now, not only because the financial situation we face demands it, but because of the growing economy, the appropriate time is now.

If the “fiscal cloud” hanging over the government means we cannot afford to wait, the “economic sun” beginning to dawn in New Brunswick means we can afford to do it now. After all, the time to fix your roof is when the sun is shining.

Les départs aideront à assurer la marge de manoeuvre nécessaire au sein des effectifs de la fonction publique et atténueront considérablement les répercussions pour les employés touchés par l'examen des programmes et services.

Le gouvernement traitera ses employés de façon équitable et avec compassion, et il offrira aux personnes touchées par l'examen des programmes et services toute une gamme d'options telles que les réaffectations, les mutations, le redéploiement et les placements temporaires.

Monsieur le président, nous apprécions grandement les contributions apportées par les membres de la fonction publique du Nouveau-Brunswick. Ceux-ci continuent de donner un exemple de professionnalisme, de compétence et d'intégrité. Nous espérons que la période de restructuration en cours permettra de donner à la fonction publique un souffle de renouveau et un regain de vigueur. Bien que l'adaptation à un nouveau contexte puisse parfois être stressant, nous croyons que les fonctionnaires pourront trouver de nouvelles possibilités stimulantes dans un gouvernement restructuré. Nous continuerons de compter sur leur créativité et leur dévouement à mesure que nous changerons notre avenir ensemble.

Le présent budget prévoit encore des augmentations modestes et raisonnables des salaires du secteur public. Cette année, nous négocierons avec un certain nombre de syndicats du secteur public qui représentent plus de 25 000 employés des services publics. J'espère bien conclure avec eux des conventions à la fin du processus de négociation collective.

Mieux gérer suppose un changement du mode de fonctionnement du gouvernement. Le changement est souvent difficile, mais nous devons nous demander : s'il n'est pas apporté maintenant, quand le sera-t-il? Nous avons dû prendre toutes les mesures maintenant, non seulement parce que la situation financière que nous connaissons l'exige, mais parce que, étant donné la croissance économique, c'est maintenant le moment opportun.

Si le « nuage financier » qui plane sur le gouvernement signifie que nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre, le « soleil économique » qui se lève sur le Nouveau-Brunswick signifie que nous avons les moyens d'agir maintenant. Après tout, il faut réparer le toit quand le soleil brille.

A Balanced Budget

Mr. Speaker, the steps we have taken are the underpinnings of a fiscal policy that will restore and maintain the proper balance between the Province's expenditures and revenues. Savings of \$238 million will be realized as a result of Program/Service Review initiatives taken this fiscal year. Once fully implemented, these savings will eventually grow to more than \$290 million on an annual basis.

Because of these savings, I am pleased to announce today that for the fiscal year 2000-2001, the first of this new government, there will be a modest surplus of \$21.3 million.

This is not a large surplus, and the government acknowledges that it has not yet fully achieved a structural balance between revenues and expenditures. The government must, and it will, take further steps to manage expenditures now and in the future. Mr. Speaker, we want to ensure we have a balanced budget when the year begins, but most importantly we want balanced results when the fiscal year ends.

This year marks the first balanced budget in a new four-year balanced budget period. The government believes the objectives of the existing balanced budget legislation are sound. As such, the 2000-2001 Budget is a chance to start with a clean slate. Using the independent financial review as a starting point, this budget, and our commitment to focus on public priorities and manage smarter in the years ahead will result in growing surpluses in the future, allowing us to reduce the Province's net debt burden.

Budget équilibré

Monsieur le président, les mesures que nous avons prises constituent les fondements d'une politique financière qui rétablira et maintiendra l'équilibre nécessaire entre les dépenses et les recettes de la province. Des économies de l'ordre de 238 millions de dollars seront réalisées grâce aux initiatives prises au cours de l'année financière actuelle par suite de l'examen des programmes et services. Lorsque ces initiatives seront entièrement mises en oeuvre, les économies se chiffreront à plus de 290 millions de dollars par année.

En raison de telles économies, j'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui que, pour l'année financière 2000-2001, la première du nouveau gouvernement, il y aura un modeste excédent de 21,3 millions de dollars.

Il ne s'agit pas d'un énorme excédent, et le gouvernement reconnaît qu'il n'a pas encore entièrement réalisé l'équilibre structurel entre les recettes et les dépenses. Le gouvernement doit prendre et prendra effectivement d'autres mesures pour gérer les dépenses maintenant et dans l'avenir. Monsieur le président, nous voulons nous assurer un budget équilibré au début de l'année, mais nous voulons surtout des résultats équilibrés lorsque l'année financière se termine.

Cette année est marquée par le premier budget équilibré d'une nouvelle période d'équilibre budgétaire de quatre années. Le gouvernement croit que les objectifs de la loi actuelle sur l'équilibre budgétaire sont pertinents. En conséquence, le budget de 2000-2001 est l'occasion de repartir à neuf. En se guidant sur l'examen financier indépendant, le présent budget, ainsi que notre engagement à mettre l'accent sur les priorités d'intérêt public et à mieux gérer pendant les prochaines années, amèneront des excédents croissants dans l'avenir, ce qui nous permettra de réduire le fardeau de la dette nette de la province.

	Credit Ratings in effect March 2000		Cotes de solvabilité en vigueur en mars 2000	
	Standard & Poor's	Moody's	DBRS	CBRS
Alberta	AA+	Aa1	AA (high / plus)	AA+
British Columbia / Colombie-Britannique	AA-	Aa2	AA (low / moins)	AA-
Ontario	AA-	Aa3	AA (low / moins)	AA
Manitoba	AA-	Aa3	A	A+
New Brunswick / Nouveau-Brunswick	AA-	A1	A	A+
Québec	A+	A2	A (low / moins)	A
Saskatchewan	A	A2	A (low / moins)	A+
Nova Scotia / Nouvelle-Écosse	A-	A3	BBB (high / plus)	A-
Prince Edward Island / Île-du-Prince-Édouard	NA / SO	A3	BBB (high / plus)	BBB
Newfoundland / Terre-Neuve	A-	Baa1	BBB	BBB

Mr. Speaker, it is important to exercise this kind of fiscal discipline. Three months ago, Standard & Poor's confirmed New Brunswick's Double 'A' minus credit rating, with a continued stable rating outlook. We remain committed to having the best credit rating east of Ontario, which means lower borrowing costs and greater savings to taxpayers.

Monsieur le président, il est important de faire preuve d'une telle discipline financière. Il y a trois mois, Standard & Poor's a confirmé la cote de solvabilité AA- du Nouveau-Brunswick et a maintenu sa perspective de stabilité. Nous demeurons engagés à maintenir la meilleure cote de solvabilité à l'est de l'Ontario, ce qui se traduit par des frais d'emprunt moins élevés et de plus grandes économies pour les contribuables.

A Growing Economy

Mr. Speaker, I am pleased to report to this assembly that New Brunswick's economy has performed well over the last year and the outlook is indeed positive with further economic growth forecast for 2000-2001.

Our economy strengthened over the course of last year and into this year as a result of major construction activity and growth in the manufacturing, trade, communications, tourism, business services, and information technology sectors.

Employment in New Brunswick reached an all time high in 1999 of 328,400, spurred on by strong gains in full-time jobs.

Unemployment dropped significantly to 10.2 per cent for 1999.

Exports grew 11.2 per cent, led by substantial gains in forestry, food and energy products. Mr. Speaker, New Brunswick is accessing new markets all around the world and exports are helping to create jobs. Encouraging this sector is a key to our overall success. That is why we have established the new Department of Investment and Exports.

Preliminary information points to record public and private investment in New Brunswick for 1999 at \$3.7 billion. This 20.9 per cent increase is substantially greater than the national rate of 4.2 per cent.

The outlook for New Brunswick's economy for this year is favourable. Continued activity on major projects such as the Fredericton to Moncton Highway, the Irving Oil Refinery expansion, and the distribution of natural gas in the province will ensure strong growth for the year 2000.

Économie en croissance

Monsieur le président, j'ai le plaisir de signaler à l'Assemblée que le rendement de l'économie du Nouveau-Brunswick a été bon au cours de l'année écoulée et que les perspectives sont effectivement favorables, car les prévisions indiquent que la croissance économique se poursuivra en 2000-2001.

Notre économie s'est raffermie au cours de l'année dernière et de cette année en raison d'importants travaux de construction et de la croissance dans les secteurs de la fabrication, du commerce, des communications, du tourisme, des services aux entreprises et de la technologie de l'information.

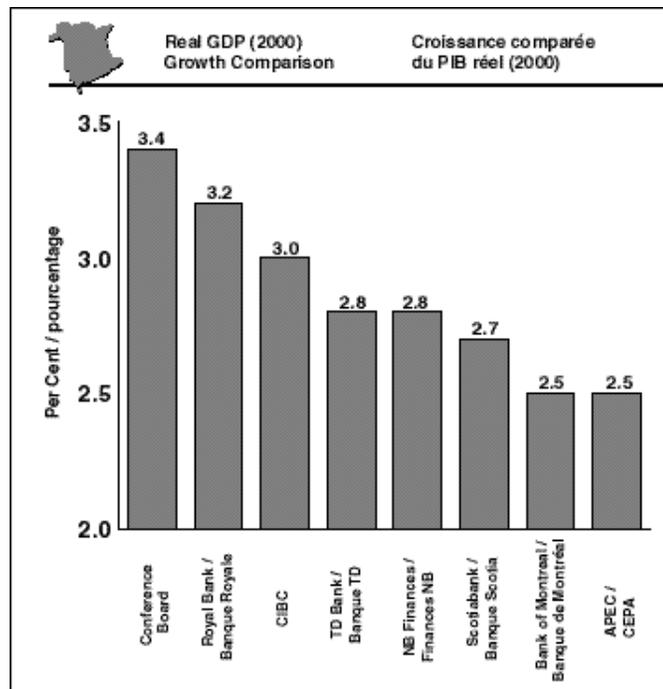
L'emploi au Nouveau-Brunswick, stimulé par des gains importants relativement aux emplois à temps plein, a atteint en 1999 un niveau record de 328 400.

Le chômage a considérablement diminué pour passer à 10,2 % en 1999.

Les exportations ont augmenté de 11,2 % par suite de gains importants dans les secteurs de la foresterie, des produits alimentaires et des produits énergétiques. Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick s'implante sur de nouveaux marchés à travers le monde, et les exportations aident à créer des emplois. Il est essentiel à notre réussite globale d'encourager le secteur en question. C'est pourquoi nous avons constitué le nouveau ministère des Investissements et des Exportations.

Des renseignements préliminaires indiquent que les investissements publics et privés au Nouveau-Brunswick auraient atteint un niveau record de 3,7 milliards de dollars en 1999. Une telle augmentation de 20,9 % est de beaucoup supérieure au taux national de 4,2 %.

Les perspectives pour l'économie du Nouveau-Brunswick sont favorables cette année. La poursuite de projets majeurs comme la route de Fredericton à Moncton, l'agrandissement de la raffinerie d'Irving Oil et la distribution du gaz naturel dans la province assurera une forte croissance pendant l'an 2000.



Private sector forecasters peg New Brunswick's growth in the real Gross Domestic Product (GDP) for 2000 between 2.5 per cent and 3.4 per cent. We project 2.8 per cent growth in GDP for 2000.

Les prévisionnistes du secteur privé établissent que la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel du Nouveau-Brunswick pour l'année 2000 se situera entre 2,5 % et 3,4 %. Nous prévoyons une croissance de 2,8 % du PIB pour l'an 2000.

The employment picture also looks brighter. The number of employed New Brunswickers is expected to rise by 2 per cent in 2000.

La situation de l'emploi également s'annonce meilleure. Le nombre de personnes du Nouveau-Brunswick ayant un emploi devrait augmenter de 2 % en 2000.

Mr. Speaker, while these indicators are positive in the short term, they are partly reflective of some short-term capital investments that will be winding down over the next 12 to 24 months. As a government, our role is not to focus on the short term alone, but to create a positive economic environment for the long term leading to sustainable job opportunities in all regions of the province. New Brunswick can, and must, become a truly competitive force in the new economy so that the next generation of New Brunswickers can be assured that they too will benefit from economic growth and prosperity.

Monsieur le président, bien qu'ils soient favorables à court terme, de tels indicateurs sont partiellement attribuables à des investissements en immobilisations à court terme qui prendront fin d'ici 12 à 24 mois. En tant que gouvernement, notre rôle n'est pas de penser seulement au court terme, mais aussi de créer un climat économique favorable à long terme qui suscitera des perspectives d'emploi durables dans toutes les régions de la province. Le Nouveau-Brunswick peut et doit devenir une force vraiment compétitive dans la nouvelle économie pour que la prochaine génération dans la province soit assurée de pouvoir bénéficier, elle aussi, de la croissance économique et de la prospérité.

2000-2001 Capital Budget

Mr. Speaker, good governance is about making the right choices at the right time. New Brunswickers have chosen investments in health care and education, and they have demanded reduced taxes.

This year and next, we will see near record-level investments in major capital projects across the province, the lion's share of which is from the private sector. Never before in the history of the province has the private sector generated so much activity in capital projects. The expansion of the Irving Oil Refinery in Saint John alone represents a \$1 billion injection into the economy. Total investments in highway construction, including the Fredericton to Moncton Highway project, for this year will amount to \$250 million.

Given this level of economic activity, the right choice is for government to reduce its capital expenditures at this time. Government is being more strategic in its own capital investments by building what we need and ensuring we can adequately maintain what we have.

This year's gross capital budget of \$151.4 million therefore will be put to work where it is most needed—maintaining our infrastructure of roads, bridges, and schools. As well, we fully expect to take part in the proposed Federal/Provincial/ Municipal Infrastructure Program.

Budget de capital de 2000-2001

Monsieur le président, une bonne gestion consiste à faire les bons choix au bon moment. Les gens du Nouveau-Brunswick ont choisi de faire des investissements dans les soins de santé et l'éducation et ont exigé une réduction des impôts.

Cette année et l'année prochaine, nous verrons des taux presque records d'investissements dans d'importants projets d'immobilisations pour l'ensemble de la province, dont la plus grosse partie viendra du secteur privé. Celui-ci n'a jamais, dans l'histoire de la province, créé autant d'activité au chapitre des projets d'immobilisations. L'agrandissement de la raffinerie d'Irving Oil à Saint John représente, à lui seul, une injection de 1 milliard de dollars dans l'économie. Les investissements globaux dans la construction routière, y compris le projet de route entre Fredericton et Moncton, s'élèveront cette année à 250 millions de dollars.

Étant donné le niveau d'activité économique, le meilleur choix pour le gouvernement est de réduire pour l'instant ses dépenses en capital. Le gouvernement effectue de façon plus stratégique ses propres investissements en immobilisations en construisant ce dont nous avons besoin et en s'assurant que nous pouvons maintenir convenablement ce que nous avons.

En conséquence, le budget de capital brut de cette année, qui se chiffre à 151,4 millions de dollars, sera utilisé là où les besoins sont les plus grands, soit pour l'entretien de nos infrastructures de routes, de ponts et d'écoles. De plus, nous comptons bien participer au programme d'infrastructures fédéral-provincial-municipal proposé.

Renewing Health Care

Mr. Speaker, renewing health care is a top priority of New Brunswickers. It is a top priority of this government. Our commitment is to ensure stable, growing, and sustainable health care funding today and well into the future.

Listening to New Brunswickers, we have kept our commitments and made significant investments to renew health care for families and create a more patient-focused health care system. Already we have

- created 300 new permanent nursing positions;
- implemented a comprehensive physician recruitment and retention initiative;
- enhanced drug coverage for MS patients;
- taken steps to improve MRI services for patients;
- introduced a new dialysis service for Region 3, and
- ensured senior couples can remain together in nursing homes.

This has eased some of the pressure on our health care system, but we know we must do more and we will.

And so must the federal government. Despite record federal surpluses, never before have the provinces been so challenged to find the dollars they need to meet the requirements of the nation's own *Canada Health Act*.

Recognizing the pressure and stress on our health care system, this Legislative Assembly passed a unanimous motion last year asking the federal government to restore in full the cuts it made to the Canada Health and Social Transfer. All premiers and territorial leaders have echoed this message asking the federal government to listen to Canadians and to heed their calls for a sustainable health care system.

The recent federal budget, however, demonstrated clearly that they were not listening. At a time when the rosier financial picture in a quarter century was painted for Canadians by the federal minister of finance, the best the federal government could

Renouvellement des soins de santé

Monsieur le président, le renouvellement des soins de santé est une priorité absolue pour les gens du Nouveau-Brunswick. Il est aussi une priorité absolue du gouvernement actuel. Nous nous engageons à assurer un financement stable, croissant et viable des soins de santé aujourd'hui et pour l'avenir.

Nous avons écouté les gens du Nouveau-Brunswick, nous avons respecté nos engagements et nous avons fait d'importants investissements afin de renouveler les soins de santé pour les familles et de créer un système de soins de santé plus axé sur les malades. Nous avons déjà pris les mesures suivantes :

- la création de 300 nouveaux postes permanents en soins infirmiers ;
- la mise en oeuvre d'une initiative globale de recrutement et de maintien des ressources médicales ;
- l'amélioration de la couverture des médicaments pour les personnes atteintes de la sclérose en plaques ;
- l'amélioration des services d'IRM offerts aux malades ;
- l'instauration d'un nouveau service de dialyse pour la région 3 ;
- la possibilité pour les couples âgés de demeurer ensemble dans des foyers de soins.

De telles mesures ont quelque peu diminué la pression subie par notre système de soins de santé ; toutefois, nous savons que nous devons en faire plus et nous le ferons.

Le gouvernement fédéral doit en faire autant. Malgré les excédents fédéraux records, les provinces n'ont jamais eu tant de difficulté à trouver l'argent qu'il leur faut pour satisfaire aux exigences de la *Loi canadienne sur la santé* dont le pays s'est doté.

Reconnaissant les contraintes et les pressions subies par notre système de soins de santé, l'Assemblée législative a adopté l'année dernière une motion unanime demandant au gouvernement fédéral de rétablir intégralement le montant retranché au Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux. L'ensemble des premiers ministres provinciaux et des dirigeants territoriaux ont repris à leur compte le message demandant au gouvernement fédéral d'écouter les gens du Canada et d'être attentif à leurs demandes d'un système viable de soins de santé.

Le récent budget fédéral a toutefois montré clairement que le gouvernement fédéral n'écoutait pas. À un moment où le ministre fédéral des Finances brossait pour les Canadiens et Canadiennes le tableau financier le plus optimiste depuis un quart

do was to cover the cost of running New Brunswick's health care system for three days a year!

When Canadians wanted a long-term commitment to adequate, predictable, and secure federal funding for health care, we received a one-time donation instead, of only \$15 million for each of the next four years—barely enough to cover one-third of today's hospital corporation deficits.

Mr. Speaker, this does not meet the health care needs of New Brunswickers.

This government will continue its efforts with other provincial and territorial governments and like-minded Canadians to insist on adequate, stable funding for our health care system.

In the meantime, we will do our part now to renew health care for New Brunswick families.

This budget provides for the highest level of health care funding in New Brunswick history at more than \$1.5 billion.

de siècle, le gouvernement fédéral n'a pu faire mieux que de couvrir les frais de fonctionnement du système de soins de santé du Nouveau-Brunswick pendant trois jours par année!

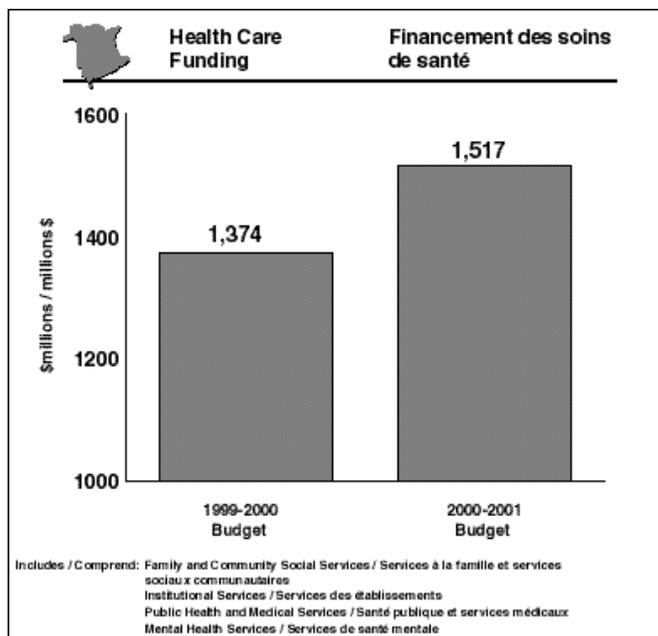
Alors que les Canadiens et Canadiennes voulaient un engagement à long terme quant à un financement fédéral suffisant, prévisible et sûr pour les soins de santé, nous avons plutôt reçu un don unique de seulement 15 millions de dollars pour chacune des quatre prochaines années, ce qui suffit à peine à couvrir le tiers des déficits actuels des corporations hospitalières.

Monsieur le président, une telle mesure ne répond pas aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick en matière de soins de santé.

Le gouvernement actuel continuera à insister, de concert avec les gouvernements des autres provinces et des territoires ainsi que les Canadiens et Canadiennes qui sont du même avis, afin d'obtenir un financement suffisant et stable pour notre système de soins de santé.

Entre-temps, nous apporterons notre contribution maintenant en vue de renouveler les soins de santé pour les familles du Nouveau-Brunswick.

Le présent budget prévoit le niveau de financement des soins de santé le plus élevé dans l'histoire du Nouveau-Brunswick, soit plus de 1,5 milliard de dollars.



In the year just ending and the year ahead, we will provide an additional \$143 million over and above the amount budgeted in 1999-2000 to renew health care for New Brunswickers.

Afin de renouveler les soins de santé dispensés aux gens du Nouveau-Brunswick, nous fournirons, pendant l'année qui se termine et l'année qui vient, 143 millions de dollars de plus que le montant budgété en 1999-2000.

Highlights of this additional commitment to health care include:

- a \$60 million increase for funding for hospital services;
- a \$38.7 million increase for family and community social services;
- a \$13 million increase for ambulance services;
- a \$13 million increase for Medicare;
- a \$5.5 million increase for the Prescription Drug Program, and
- ten new medical seats for New Brunswickers at Memorial University.

Mr. Speaker, we are committed to increasing our investments in health care in every year of our mandate. However, money alone will not cure the problems in our health care system. In fact, the current rate at which health care funding is growing is simply not sustainable over the long term. We must change how we deliver health care to people in order to focus on priorities, improve its quality and make it more cost-effective in ways that are consistent with the principles of the *Canada Health Act*. This is the only way to ensure our health system is there for New Brunswick families—not just this year, but next year and every year after that.

That is why the premier has created a Health Quality Council reporting directly to him. The council has a two-year mandate to work with government and New Brunswickers to improve the delivery of health care services in every region of the province.

As we invest more in health care, we must ensure that every dollar is spent where it is most needed and that is directly on protecting the health and wellness of New Brunswickers. We need to make our health care system more accountable so taxpayers receive the best value for the public dollars being spent.

The Crown Corporations committee of the Legislature has done positive work in examining the question of regional hospital corporation accountability.

In response to some of the issues raised, the Province and the Region Hospital Corporations, working cooperatively, will im-

Les faits saillants de l'engagement additionnel en faveur des soins de santé sont notamment :

- une augmentation de 60 millions de dollars pour le financement des services hospitaliers ;
- une augmentation de 38,7 millions de dollars pour les services à la famille et les services sociaux communautaires ;
- une augmentation de 13 millions de dollars pour les services d'ambulance ;
- une augmentation de 13 millions de dollars pour l'assurance-maladie ;
- une augmentation de 5,5 millions de dollars pour le Programme de médicaments sur ordonnance ;
- 10 nouvelles places en médecine à la Memorial University pour des personnes du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, nous nous engageons à augmenter nos investissements dans les soins de santé chaque année au cours de notre mandat. Toutefois, l'argent seul ne réglera pas les problèmes de notre système de soins de santé. De fait, le rythme actuel d'augmentation du financement des soins de santé ne peut tout simplement pas être maintenu à long terme. Nous devons modifier notre façon de dispenser les soins de santé aux gens afin de mettre l'accent sur les priorités, d'améliorer la qualité des soins et de les rendre plus rentables d'une manière qui soit conforme aux principes de la *Loi canadienne sur la santé*. C'est la seule façon d'assurer la viabilité de notre système de santé pour les familles du Nouveau-Brunswick, et ce, pas seulement cette année, mais l'année prochaine et chaque année par la suite.

Voilà pourquoi le premier ministre a créé un Conseil sur la qualité des soins de santé, qui relève directement de lui. Ce conseil a reçu un mandat de deux ans pour travailler avec le gouvernement et les gens du Nouveau-Brunswick afin d'améliorer la prestation des services de soins de santé dans toutes les régions de la province.

Tout en investissant davantage dans les soins de santé, nous devons veiller à dépenser chaque dollar pour ce qui est le plus nécessaire, à savoir directement pour la protection de la santé et du mieux-être des gens du Nouveau-Brunswick. Nous devons améliorer l'obligation de rendre compte de notre système de soins de santé afin que les contribuables bénéficient de l'optimisation des fonds publics qui sont dépensés.

Le Comité des corporations de la Couronne de l'Assemblée législative a fait du bon travail dans son examen de la question de l'obligation de rendre compte des corporations hospitalières régionales.

En réponse à certaines des questions soulevées, la province et les corporations hospitalières régionales, grâce à un travail de

plement a new accountability framework to ensure scarce health care dollars are spent as effectively as possible.

The corporations will be required to adopt a number of financial management practices currently followed by government departments. In this way, the corporations will manage within approved budget levels, establish appropriate performance indicators, and provide regular and consistent financial updates during the year. At the same time, government will become the principal “banker” for all hospital corporations. This will result in funding currently used for interest payments to service loans being made available for front-line patient care.

We believe these are positive steps leading to greater stability and sustainability of health care funding both for government and for the hospital corporations. As a further step towards greater accountability, we will be working closely with the hospital corporations over the course of the year to develop multi-year budget plans.

Mr. Speaker, a compassionate New Brunswick is one that helps those most in need. Helping people also means encouraging greater self-reliance and participation in our economy and in society.

Persons with long-term disabilities face considerable health and disability related costs. Accordingly, the new Department of Family and Community Services will be increasing financial support for certified disabled persons. A new supplement will provide recipients with an additional \$1,000 per year to be phased-in over the next four years. This represents a \$5 million increase in supplements for disabled New Brunswickers once fully implemented.

collaboration, mettront en oeuvre un nouveau cadre de reddition de comptes afin de s’assurer que les fonds limités affectés aux soins de santé sont dépensés aussi efficacement que possible.

Les corporations seront tenues d’adopter un certain nombre de pratiques de gestion que les ministères observent actuellement. Ainsi, les corporations pratiqueront une gestion qui respecte les limites budgétaires approuvées, mettront en place des indicateurs de rendement pertinents et fourniront au cours de l’année des mises à jour financières de façon régulière et constante. En même temps, le gouvernement sera en quelque sorte la principale institution bancaire des corporations hospitalières. En conséquence, des fonds qui servent actuellement à payer les intérêts sur les emprunts seront libérés pour les soins directs aux malades.

Nous croyons qu’il s’agit de mesures positives qui accroîtront la stabilité et la viabilité du financement des soins de santé tant pour le gouvernement que pour les corporations hospitalières. Pour renforcer davantage l’obligation de rendre compte, nous collaborerons étroitement au cours de l’année avec les corporations hospitalières afin d’élaborer des plans budgétaires pluriannuels.

Monsieur le président, un Nouveau-Brunswick qui fait preuve de compassion aide les personnes les plus nécessiteuses. Aider les gens signifie également favoriser une plus grande autonomie et une participation accrue à notre économie et à la société.

Les personnes handicapées à long terme doivent assumer des frais considérables en raison de leur état de santé et de leur handicap. En conséquence, le nouveau ministère des Services familiaux et communautaires augmentera le soutien financier aux personnes certifiées invalides. Un nouveau supplément procurera aux prestataires un montant additionnel de 1 000 \$ par année qui sera introduit de façon graduelle au cours des quatre prochaines années. Cela représentera, lorsque la mise en oeuvre sera complète, une augmentation de 5 millions de dollars au titre des suppléments versés aux personnes handicapées du Nouveau-Brunswick.

Investing in Education

Mr. Speaker, our future competitiveness as a province depends upon an educated society. There is no place for second best in the global economy.

Investing in education is the best long-term investment we can make in our future. That is why we undertook the following key investments for children in the classroom in 1999-2000:

- \$1 million top-up fund to provide for the purchase of teaching materials and supplies;
- \$1.9 million to hire 100 new teaching assistants, and
- \$300,000 for the “Healthy Minds” school nutritional program now being piloted during this school year.

Our commitment to New Brunswickers is to increase funding for education in every year of our mandate. In fiscal 2000-2001 expenditures for Kindergarten to Grade 12, grants to universities, funding for community colleges, as well as capital investments in educational facilities will total \$999 million. This is the highest level of education funding in the Province’s history and \$18 million more than budgeted in 1999-2000.

As a result of this increased funding, we will:

- maintain the \$1.9 million for 100 teaching assistants;
- maintain the \$1 million extra top-up fund for school supplies;
- lower the maximum class size for Grade 2 from 28 to 25 students beginning this September, and
- implement the second year of the pay increase for supply teachers.

The 2000-2001 Budget contains a total of \$34 million in capital funding to improve New Brunswick schools of which \$25 million will be dedicated to ensure the school environment is healthy and safe for children, teachers, staff, and volunteers. Over the next four years, a total of \$100 million will be invested in this new “Healthy Schools” program.

Investissements dans l’éducation

Monsieur le président, en tant que province, notre compétitivité future dépend du niveau d’éducation de la société. Le second ordre n’a pas sa place dans l’économie mondiale.

Les investissements dans l’éducation constituent les meilleurs investissements à long terme que nous puissions faire dans notre avenir. Voilà pourquoi nous avons fait les investissements clés suivants pour les enfants dans la salle de classe en 1999-2000 :

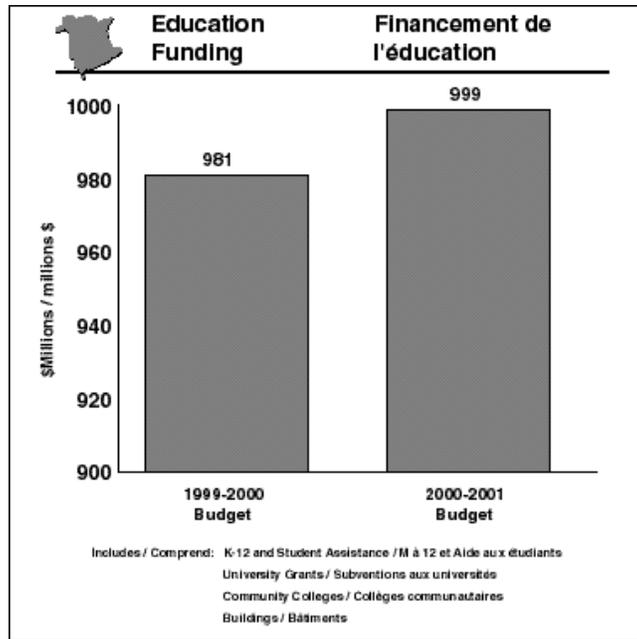
- un fonds complémentaire de 1 million de dollars pour couvrir l’achat de matériel didactique et de fournitures ;
- une somme de 1,9 million destinée au recrutement de 100 nouveaux aides-enseignants ;
- une somme de 300 000 \$ pour le programme de nutrition pour les élèves Initiative santé, mis à l’essai durant l’année scolaire en cours.

Notre engagement envers les gens du Nouveau-Brunswick consiste à accroître le financement affecté à l’éducation au cours de chaque année de notre mandat. Pendant l’année financière 2000-2001, les dépenses consacrées aux classes de la maternelle à la 12^e année, les subventions aux universités, le financement des collèges communautaires et les investissements en immobilisations des établissements d’enseignement totaliseront 999 millions de dollars. Un tel niveau de financement de l’éducation est le plus élevé de l’histoire de la province et dépasse de 18 millions de dollars l’affectation budgétaire de 1999-2000.

Par suite de l’augmentation du financement, nous prendrons les mesures suivantes :

- maintien de la somme de 1,9 million affectée à 100 aides-enseignants ;
- maintien du fonds complémentaire de 1 million de dollars pour les fournitures scolaires ;
- réduction du nombre maximum d’élèves par classe de 2^e année, qui passera de 28 à 25 en septembre ;
- mise en application de la deuxième année d’augmentation salariale du personnel enseignant suppléant.

Le budget de 2000-2001 comporte aussi un financement d’immobilisations global de 34 millions de dollars pour améliorer les écoles du Nouveau-Brunswick, dont une tranche de 25 millions servira à assurer un milieu scolaire sain et sécuritaire pour les enfants, le personnel enseignant, les autres membres du personnel et les bénévoles. Pendant les quatre prochaines années, une somme de 100 millions de dollars sera investie dans un nouveau programme visant à avoir des écoles saines.



Mr. Speaker, the government is also honouring its commitment to increase investments in post-secondary education in the province. In response to the report of the Task Force studying the issue, we will institute a multi-year funding plan for universities that will include a 2 per cent per year increase for each of the next three years.

Monsieur le président, le gouvernement respecte aussi son engagement consistant à augmenter les investissements dans l'éducation postsecondaire dans la province. En réponse au rapport du groupe de travail qui étudie la question, nous établirons un plan de financement pluriannuel pour les universités, qui comprendra une augmentation de 2 % par année pour chacune des trois prochaines années.

Lowering Taxes

Mr. Speaker, New Brunswickers want and deserve lower taxes. Lower taxes help create jobs and promote economic growth. They encourage participation in the economy, creating individual opportunity and greater self-reliance. They make us more competitive, not just within Canada but beyond our borders as well.

Here in New Brunswick, our competitiveness—the ability to create jobs, improve productivity, and foster economic growth—is linked to our tax system.

That is why we set out some clear goals for our province in the area of taxation: a phased approach to lowering income taxes for New Brunswickers, the lowest personal income tax burden in Atlantic Canada, and one of the lowest overall tax burdens in all of Canada.

Today the government is announcing several measures to help achieve these goals and keep our commitment to New Brunswickers.

Mr. Speaker, I am pleased to announce that effective for the 2000 tax year, the Province will move from the “tax on tax” to the “tax on taxable income” method of calculating provincial personal income tax.

This transition represents an important improvement for New Brunswick. The increased flexibility offered by the “tax on taxable income” system means that the Province can design its personal income tax policy, more independently of the federal government.

Having gained more control over the Province’s personal income tax revenues, the people of New Brunswick will have the opportunity to ensure that our tax system better meets our own social, economic, and fiscal needs. We can encourage success and we can ensure that those who are less fortunate will receive the assistance they need. For more details on this new system, please see the accompanying budget paper on “Tax on Taxable Income.”

Mr. Speaker, this government made a commitment to the taxpayers of New Brunswick to reduce the personal income tax rate, in its first budget, from 60 per cent to 57.5 per cent of basic federal tax. We are also committed to reducing provincial personal income tax rates by 10 per cent over the course of the mandate. Today, we are more than honouring our first commitment and we are halfway to fulfilling the second.

Réduction des impôts

Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick veulent et méritent des impôts réduits. Des impôts moins élevés aident à créer des emplois et favorisent la croissance économique. Ils encouragent la participation dans l'économie en créant des possibilités individuelles et une plus grande autonomie. Ils nous permettent d'être plus compétitifs non seulement au Canada, mais également au-delà de nos frontières.

Au Nouveau-Brunswick, notre compétitivité — la capacité de créer des emplois, d'améliorer la productivité et de favoriser la croissance économique — est liée à notre régime fiscal.

C'est pourquoi nous fixons pour notre province des objectifs précis en matière de fiscalité : une démarche échelonnée visant la réduction de l'impôt sur le revenu des gens du Nouveau-Brunswick, le fardeau de l'impôt sur le revenu des particuliers le moins lourd du Canada atlantique et un fardeau fiscal global parmi les moins lourds de l'ensemble du Canada.

Le gouvernement annonce aujourd'hui plusieurs mesures visant à atteindre les objectifs en question et à respecter notre engagement envers les gens du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, j'ai le plaisir d'annoncer que, à compter de l'année d'imposition 2000, la province passera de la méthode d'impôts cumulés à celle de l'impôt sur le revenu imposable pour calculer l'impôt provincial sur le revenu des particuliers.

La transition représente une amélioration importante pour le Nouveau-Brunswick. La souplesse accrue qu'offre le régime d'impôt sur le revenu imposable veut dire que la province peut formuler sa propre politique relative à l'impôt sur le revenu des particuliers, de façon plus indépendante du gouvernement fédéral.

En ayant une plus grande maîtrise des recettes de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers, les gens du Nouveau-Brunswick pourront faire en sorte que notre régime fiscal satisfasse davantage à nos propres besoins sociaux, économiques et financiers. Nous pouvons encourager la réussite et veiller à ce que les personnes moins fortunées obtiennent l'assistance dont elles ont besoin. Pour plus de détails au sujet du nouveau régime, veuillez consulter le document budgétaire d'accompagnement concernant l'impôt sur le revenu imposable.

Monsieur le président, le gouvernement actuel s'est engagé envers les contribuables du Nouveau-Brunswick à ramener de 60 % à 57,5 % de l'impôt fédéral de base, dans son premier budget, le taux d'impôt sur le revenu des particuliers. Nous nous sommes aussi engagés à réduire de 10 % le taux d'impôt provincial sur le revenu des particuliers. Aujourd'hui, nous allons au-delà de notre premier engagement et nous sommes à mi-chemin de réaliser le second.

Effective July 1, 2000, source deductions for New Brunswick personal income tax will reflect the equivalent of a 57 per cent personal income tax rate in the existing system.

Mr. Speaker, New Brunswickers are also realizing benefits because the Province is adopting a number of recent federal changes to the income tax system. The combined impact of these measures will save New Brunswick taxpayers \$33 million in personal income taxes in 2000-2001. In 2001-2002, taxpayers will save \$54 million from these measures.

Effective for payroll deductions beginning July 1, 2000, single New Brunswickers with taxable income of \$30,000 will see annual provincial tax savings of \$130 reflected in their take home pay. When the tax reductions recently announced by the federal government take effect, the combined tax savings will increase to \$258 on an annual basis.

This five per-cent reduction in the provincial personal income tax rate is setting New Brunswick on the right track towards the lowest personal income tax rates in Atlantic Canada, a further commitment this government will honour.

We believe putting more money into people's pockets to invest as they choose is a sound investment in the future of our economy.

This government is committed to ensuring that New Brunswickers have the benefits of a tax structure that is simple, fair, transparent, efficient, and competitive.

On the issue of fairness, effective April 1, 2000, the private sale of boats and aircraft will be subject to a provincial levy of 15 per cent. This tax will be similar to the provincial levy on private sales of motor vehicles that began when New Brunswick introduced the HST. While individuals purchasing boats and aircraft from registered dealers have been required to pay the HST since April 1, 1997, those purchasing privately were not required to pay tax at all. On April 1st, we are correcting this inequity.

Mr. Speaker, we must ask if our tax structure is rewarding success. Is it helping families and low-income earners? How do we compare with our neighbours? Is there sufficient incentive to start and to build your own business? Are New Brunswickers taking home more or less of their hard-earned pay?

À compter du 1^{er} juillet 2000, la retenue à la source au titre de l'impôt du Nouveau-Brunswick sur le revenu des particuliers équivaudra à un taux de 57 % de l'impôt sur le revenu des particuliers calculé selon le régime actuel.

En outre, Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick sont avantagés parce que la province adopte un certain nombre de changements fédéraux apportés récemment au régime de l'impôt sur le revenu. L'effet combiné des mesures en question fera réaliser aux contribuables du Nouveau-Brunswick des économies de 33 millions de dollars au chapitre de l'impôt sur le revenu des particuliers en 2000-2001. En 2001-2002, les contribuables économiseront 54 millions de dollars grâce à de telles mesures.

En raison des retenues salariales qui prendront effet le 1^{er} juillet 2000, les célibataires du Nouveau-Brunswick ayant un revenu imposable de 30 000 \$ verront se répercuter sur leur salaire net des économies annuelles de 130 \$ au titre de l'impôt provincial. Lorsque les réductions d'impôt annoncées récemment par le gouvernement fédéral prendront effet, les économies globales d'impôt seront portées à 258 \$ par année.

Grâce à la réduction de 5 % visant le taux de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers, le Nouveau-Brunswick est en bonne voie d'obtenir le taux d'impôt sur le revenu des particuliers le plus bas du Canada atlantique, soit un autre engagement que le gouvernement actuel respectera.

Nous croyons que mettre plus d'argent dans les poches des gens pour qu'ils puissent l'investir à leur guise constitue un bon investissement dans l'avenir de notre économie.

Le gouvernement actuel a comme engagement de veiller à ce que les gens du Nouveau-Brunswick jouissent des avantages d'une structure fiscale simple, équitable, transparente, efficiente et compétitive.

Pour ce qui est de l'équité, à compter du 1^{er} avril 2000, la vente privée de bateaux et d'aéronefs sera assujettie à une taxe provinciale de 15 %. Cette taxe sera semblable à la taxe provinciale sur les ventes privées de véhicules à moteur qui est apparue lorsque le Nouveau-Brunswick a introduit la TVH. Tandis que les particuliers qui achètent des bateaux et des aéronefs d'un concessionnaire immatriculé doivent payer la TVH depuis le 1^{er} avril 1997, les personnes qui faisaient un achat privé ne la payaient pas du tout. Le 1^{er} avril, nous corrigerons une telle inégalité.

Monsieur le président, nous devons nous demander si notre structure fiscale récompense le succès. Aide-t-elle les familles et les gagne-petit? Où nous situons-nous par rapport à nos voisins? Les incitations au démarrage et à l'expansion d'une entreprise sont-elles suffisantes? Les gens du Nouveau-Brunswick rapportent-ils chez eux une plus grande ou une moins grande part de leur salaire durement gagné?

To answer these questions, we need to review our current system and determine how it can be improved. Across the country, other provinces have been examining their respective taxation systems with these points in mind. We need to do the same.

This government believes in empowering people and communities. That is why we are consulting with New Brunswickers now on the creation of new district education councils and regional health authorities. A central question in these consultations revolves around roles and responsibilities—in short, “who does what?”

“Who pays for what?” is an equally important question. The financial relationship between the provincial government and local government must be clarified. The municipal tax structure in New Brunswick has not been reviewed since 1967, when the Byrne Report recommendations to restructure roles and responsibilities between these two levels of government were implemented.

Much has changed since then. Residential and commercial development has grown on the boundary areas of towns and cities. Tax bases have altered. Spending by some municipalities has increased beyond the average of others. As well, the current unconditional grant formula has come under some criticism for creating financial winners and losers instead of equalizing the capacity to deliver services to citizens.

We plan to examine the current structure of grants and taxes for local government.

At the same time, we need to take steps now to address the current financial situation of the Province. Next calendar year, 2001, unconditional grants will be reduced by \$7.5 million.

Working together, we can achieve our common goal of having one of the lowest overall tax burdens in the country.

Pour répondre à de telles questions, nous devons examiner notre régime actuel et cerner les moyens de l’améliorer. Ailleurs au pays, d’autres provinces procèdent à l’examen de leurs régimes fiscaux respectifs à la lumière de ces questions. Nous devons faire de même.

Le gouvernement actuel croit au renforcement de l’autonomie des gens et des collectivités. C’est pourquoi nous consultons maintenant la population du Nouveau-Brunswick au sujet de la création de nouveaux conseils éducatifs de district et de régies régionales de la santé. Une question majeure au cours des consultations porte sur les rôles et les responsabilités, bref, sur qui fait quoi.

Une question tout aussi importante est de savoir qui paie pour quoi. Les relations financières entre le gouvernement provincial et les administrations locales doivent être clarifiées. La structure fiscale municipale au Nouveau-Brunswick n’a pas été examinée depuis 1967, quand les recommandations du rapport Byrne visant la redistribution des rôles et des responsabilités entre les deux paliers de gouvernement ont été mises en oeuvre.

Beaucoup de choses ont changé depuis. L’expansion résidentielle et commerciale s’est étendue aux abords des petites et des grandes villes. Les assiettes fiscales ont changé. Des municipalités ont connu des augmentations de dépenses supérieures à la moyenne. En outre, la formule actuelle de la subvention sans condition a été critiquée pour avoir fait des gagnants et des perdants sur le plan financier au lieu d’égaliser la capacité de dispenser des services à la population.

Nous nous proposons d’examiner la structure actuelle des subventions et des taxes et impôts pour les administrations locales.

Par ailleurs, nous devons prendre maintenant des mesures à l’égard de la situation financière actuelle de la province. Au cours de la prochaine année civile, en 2001, les subventions sans condition seront réduites de 7,5 millions de dollars.

En travaillant ensemble, nous pourrions atteindre notre objectif commun, qui est d’avoir, dans l’ensemble, l’un des fardeaux fiscaux les moins lourds du pays.

Building New Job Opportunities

Mr. Speaker, New Brunswick, like many other provinces, is enjoying one of the most robust employment performances in memory. However, our unemployment rate remains higher than the national rate and there are still too many New Brunswickers who are counted in the unemployment rolls. We must, and we will, do better.

As I pointed out earlier, our economy is growing. The private sector, particularly small business, is doing more to create new job opportunities. We need to encourage their success and build more employment opportunities for New Brunswickers.

Sharpening government's focus on investment and exports, regional and community economic development, local entrepreneurship, streamlined assistance to businesses, and skills and job training for people will help make our province more competitive. Reducing the size of government and the regulatory and tax burdens on businesses and individuals will also increase our competitiveness.

High business taxes and too much red tape hurt jobs because they are barriers to success. This is particularly true for small businesses.

About 113,000 New Brunswickers are employed by businesses with less than 20 employees. Fully 34 per cent of all employed people in the province work in small enterprises. That is why this government has pledged to address the needs of the small business community, which is a vital component of New Brunswick's growing economy.

Mr. Speaker, we made a commitment to reduce the small business corporate income tax rate from 6 per cent to 4.5 per cent over the course of our first mandate. Today, I am announcing that the government is meeting that commitment, not in four years, but in one.

Création de nouvelles perspectives d'emploi

Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick, comme bien d'autres provinces, bénéficie aujourd'hui de l'un des meilleurs résultats jamais vus au chapitre de l'emploi. Toutefois, notre taux de chômage demeure plus élevé que la moyenne nationale, et trop de gens du Nouveau-Brunswick sont encore au nombre des sans-emploi. Nous devons faire mieux, et nous le ferons.

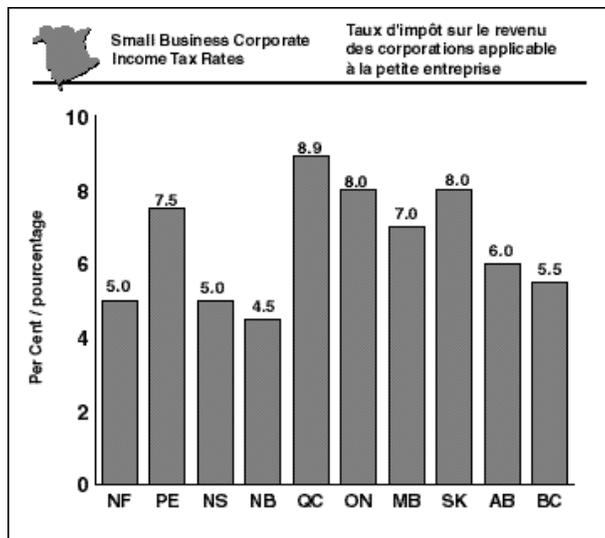
Comme je l'ai signalé, notre économie est en croissance. Le secteur privé, en particulier la petite entreprise, fait davantage pour créer de nouvelles perspectives d'emploi. Nous devons favoriser sa réussite et créer davantage de perspectives d'emploi pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Une meilleure concentration des efforts du gouvernement sur les investissements et les exportations, le développement économique régional et communautaire, l'entrepreneuriat local, la rationalisation de l'aide aux entreprises, la mise en valeur des compétences et la formation professionnelle des gens contribueront à rendre notre province plus compétitive. La réduction de la taille du gouvernement ainsi que des fardeaux de la réglementation et de la fiscalité sur les entreprises et les particuliers accroîtront également notre compétitivité.

Les taxes professionnelles élevées et des formalités administratives excessives nuisent aux emplois parce qu'elles sont des obstacles au succès. Cela est particulièrement vrai pour les petites entreprises.

Environ 113 000 personnes du Nouveau-Brunswick travaillent pour des entreprises comptant moins de 20 employés. Pas moins de 34 % des gens qui ont un emploi dans la province travaillent dans de petites entreprises. Voilà pourquoi le gouvernement actuel a promis de se pencher sur les besoins des petites entreprises, qui constituent un élément vital de l'économie en croissance du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, nous avons pris l'engagement de réduire le taux de l'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise en le ramenant de 6 % à 4,5 % pendant notre premier mandat. Aujourd'hui, j'annonce que le gouvernement respecte cet engagement, pas en quatre ans, mais en une année.



The reduction is effective January 1, 2000, and will put \$6 million back into the hands of small business owners and entrepreneurs to invest in, and grow, their firms. This will give New Brunswick small businesses the lowest corporate income tax rate in all of Canada. When combined with the personal income tax reductions just announced, government is signaling its commitment to rewarding success and results, and, in the long run, creating more job opportunities for New Brunswickers.

To encourage small businesses to hire young New Brunswickers, we will be putting in place a JobStart initiative as a supplement to the existing “New Hires” program offered by the federal government.

These initiatives complement our ongoing efforts to reduce red tape—a barrier to business operations and job creation. The private sector led Red Tape Reduction Committee has a mandate to recommend ways in which government can serve growing businesses better. The government looks forward to receiving its recommendations later this spring.

La réduction prend effet le 1^{er} janvier 2000 et redonnera 6 millions de dollars aux propriétaires de petites entreprises et aux entrepreneurs afin d’investir dans leurs compagnies et de leur donner de l’expansion. Les petites entreprises du Nouveau-Brunswick auront ainsi le taux d’impôt sur le revenu des corporations le moins élevé du Canada. Une telle mesure, ajoutée aux réductions qui viennent d’être annoncées au titre de l’impôt sur le revenu des particuliers, montre que le gouvernement s’est engagé à récompenser le succès et les résultats et à créer à long terme davantage de perspectives d’emploi pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Afin d’encourager les petites entreprises à recruter des jeunes du Nouveau-Brunswick, nous mettrons en oeuvre une initiative de démarrage comme complément à l’actuel programme pour l’embauche de nouveaux travailleurs offert par le gouvernement fédéral.

De telles initiatives complètent nos efforts continus pour réduire les formalités administratives, qui sont un obstacle à l’exploitation des entreprises et à la création d’emplois. Le Comité de réduction des formalités administratives, dirigé par le secteur privé, a pour mandat de recommander au gouvernement des moyens de mieux servir les entreprises en expansion. Le gouvernement attend avec intérêt ses recommandations, qui devraient être présentées plus tard ce printemps.

Conclusion

Mr. Speaker, today's budget keeps this government's commitment to New Brunswickers: a balanced budget, lower taxes for people and small businesses, and increased investments in health care and education.

It is a budget of choices and of priorities. It is a budget that places the full financial picture before New Brunswickers. It is a budget that starts the real work of balancing our expenditures with our resources. It is a budget that sets specific goals and targets—and meets them. It is a budget that makes New Brunswick more competitive and more compassionate.

Very simply, the message is this—New Brunswick is at a crossroads and there is a choice of directions we can take. We can choose as a province to continue down a well-worn path of deficits and debt, or we can choose a new path that will lead New Brunswick to fiscal, economic, and social success.

New Brunswickers chose to manage smarter, to refocus government's energies on their priorities of health care and education, jobs, and reduced taxes. As a result, Mr. Speaker, we will indeed change our future together. Thank you.

Conclusion

Monsieur le président, le budget présenté aujourd'hui respecte les engagements du gouvernement actuel envers les gens du Nouveau-Brunswick : un budget équilibré, une réduction des impôts pour les particuliers et les petites entreprises et des investissements accrus dans les soins de santé et l'éducation.

Le présent budget est axé sur des choix et des priorités. C'est un budget qui présente aux gens du Nouveau-Brunswick un tableau complet de la situation financière. C'est un budget qui marque le début du véritable travail consistant à équilibrer nos dépenses et nos ressources. C'est un budget qui fixe des buts et des objectifs précis, et qui les atteint. C'est un budget qui rend le Nouveau-Brunswick plus compétitif et plus compatissant.

Très simplement, le message est le suivant : le Nouveau-Brunswick est à un carrefour, et nous devons choisir la voie à prendre. Nous pouvons choisir en tant que province de continuer sur le sentier battu des déficits et de la dette, ou nous pouvons choisir une nouvelle voie qui mènera le Nouveau-Brunswick à la réussite financière, économique et sociale.

Les gens du Nouveau-Brunswick ont choisi de mieux gérer et de recentrer l'énergie du gouvernement sur leurs priorités, à savoir les soins de santé, l'éducation, les emplois et la réduction des impôts. C'est pourquoi, Monsieur le président, nous changerons effectivement notre avenir ensemble. Merci.

Appendix: Summary Budget Information

Annexe : Résumé budgétaire

BUDGET PLAN / PLAN BUDGÉTAIRE
2000-2001
Millions
\$

	Budget Plan	Decrease in Net Debt
	Plan budgétaire	Diminution de la dette nette
BUDGETARY ACCOUNTS / COMPTES BUDGÉTAIRES		
Gross Ordinary Account Revenues / Recettes brutes au compte ordinaire	4,429.3	
Gross Ordinary Account Expenditures / Dépenses brutes au compte ordinaire	4,488.0	
Surplus (Deficit) on Ordinary Account / Excédent (Déficit) au compte ordinaire	(58.7)	
Capital Account Expenditures / Dépenses au compte de capital	151.4	
Capital Account Recoveries / Recouvrements au compte de capital	11.4	
Net Capital Expenditures / Dépenses nettes au compte de capital	140.0	
Special Purpose Account Revenues / Recettes au compte à but spécial	26.9	
Special Purpose Account Expenditures / Dépenses au compte à but spécial	25.0	
Surplus (Deficit) on Special Purpose Account / Excédent (Déficit) au compte à but spécial	1.9	
Special Operating Agency Account Revenues / Recettes au compte des organismes de service spécial	147.2	
Special Operating Agency Account Expenditures / Dépenses au compte des organismes de service spécial	149.1	
Surplus (Deficit) on Special Operating Agency Account / Excédent (Déficit) au compte des organismes de service spécial	(1.9)	
Sinking Fund Earnings / Gains du fonds d'amortissement	220.0	
Budgetary Surplus / Decrease in Net Debt / Excédent budgétaire / Diminution de la dette nette		<u>21.3</u>

COMPARATIVE BUDGET PLAN / PLAN BUDGÉTAIRE COMPARATIF

Millions

\$

	Year Ending March 31		
	2000 Budget Estimate	2000 Revised Estimate	2001 Budget Estimate
	Année se terminant le 31 mars		
	2000 Prévisions budgétaires	2000 Prévisions révisées	2001 Prévisions budgétaires
BUDGETARY ACCOUNTS / COMPTES BUDGÉTAIRES			
Gross Ordinary Account Revenues / Recettes brutes au compte ordinaire	4,355.6	4,451.7	4,429.3
Gross Ordinary Account Expenditures / Dépenses brutes au compte ordinaire	4,297.6	4,400.3	4,488.0
Surplus (Deficit) on Ordinary Account / Excédent (Déficit) au compte ordinaire	58.0	51.4	(58.7)
Capital Account Expenditures / Dépenses au compte de capital	283.5	303.4	151.4
Capital Account Recoveries / Recouvrements au compte de capital	38.6	40.2	11.4
Net Capital Expenditures / Dépenses nettes au compte de capital	244.9	263.2	140.0
Special Purpose Account Revenues / Recettes au compte à but spécial	36.9	37.7	26.9
Special Purpose Account Expenditures / Dépenses au compte à but spécial	36.8	35.6	25.0
Surplus (Deficit) on Special Purpose Account / Excédent (Déficit) au compte à but spécial	0.1	2.0	1.9
Special Operating Agency Account Revenue / Recettes au compte des organismes de service spécial	145.1	175.6	147.2
Special Operating Agency Account Expenditure / Dépenses au compte des organismes de service spécial	149.0	185.7	149.1
Surplus (Deficit) on Special Operating Agency Account / Excédent (Déficit) au compte des organismes de service spécial	(3.9)	(10.1)	(1.9)
Sinking Fund Earnings / Gains du fonds d'amortissement	203.0	203.0	220.0
Budgetary Surplus (Deficit) / Excédent (Déficit) budgétaire	12.2	(16.8)	21.3
OTHER ITEMS / AUTRES			
Fredericton-Moncton Highway / Route Fredericton - Moncton		(882.5)	
Voluntary Early Retirement Window / Programme de retraite anticipée volontaire		(52.1)	
(Increase) in Net Debt / (Augmentation) de la dette nette		(951.4)	

Note:

Columns may not add due to rounding. / Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

**GROSS BUDGETARY REVENUE 2000-2001 /
RECETTES BUDGÉTAIRES BRUTES 2000-2001**

Thousands / Milliers

\$

Department / Ministère	Ordinary Account / Compte ordinaire	Capital Account / Compte de capital	Special Purpose Account / Compte à but spécial	Special Operating Agency / Organisme de service spécial	Inter-Account Transactions/ Opérations inter-comptes	Total: Gross Budgetary Revenue / Recettes budgétaires brutes
Business New Brunswick / Entreprises Nouveau-Brunswick	10,850	20	3,800	949	(230)	15,389
Education / Éducation	22,213		9,165			31,378
Environment and Local Government / Environnement et Gouvernements locaux	2,244		4,500			6,744
Family and Community Services / Services familiaux et communautaires	66,562		2,869			69,431
Finance / Finances	3,847,501		556			3,848,057
Food Production / Production alimentaire	3,646	2,000				5,646
Health and Wellness / Santé et Mieux-être	29,419		1,819			31,238
Investment and Exports / Investissements et Exportations	3,046					3,046
Justice / Justice	37,608		285			37,893
Legislative Assembly / Assemblée législative	9					9
Natural Resources and Energy / Ressources naturelles et Énergie	81,039	50	1,185			82,274
Office of the Comptroller / Bureau du contrôleur	53					53
Other Agencies / Autres organismes	117,662					117,662
Public Safety / Sécurité publique	88,527		1,872	3,180		93,579
Regional Development Corporation / Société d'aménagement régional	16,007	1,330		2	(1)	17,338
Supply and Services / Approvisionnement et Services	1,242		505			1,747
Training and Employment Development / Formation et Développement de l'emploi	96,612		30	79,974	(61,287)	115,329
Transportation / Transports	5,055	8,025	300	63,123	(62,123)	14,380
TOTAL:	<u>4,429,294</u>	<u>11,425</u>	<u>26,886</u>	<u>147,228</u>	<u>(123,640)</u>	<u>4,491,193</u>
Sinking Fund Earnings / Gains du fonds d'amortissement						<u>220,000</u>
GROSS BUDGETARY REVENUE / RECETTES BUDGÉTAIRES BRUTES						<u><u>4,711,193</u></u>

Note:

Columns may not add due to rounding. / Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

**GROSS BUDGETARY EXPENDITURE 2000-2001 /
DÉPENSES BUDGÉTAIRES BRUTES 2000-2001**

Thousands / Milliers

\$

Department / Ministère	Ordinary Account / Compte ordinaire	Capital Account / Compte de capital	Special Purpose Account / Compte à but spécial	Special Operating Agency / Organisme de service spécial	Inter- Account Transactions / Opérations inter-comptes	Total: Gross Budgetary Expenditure / Dépenses budgétaires brutes
Business New Brunswick / Entreprises Nouveau-Brunswick	24,016	500	3,000	724	(230)	28,010
Education / Éducation	730,713	1,000	8,778			740,491
Environment and Local Government / Environnement et Gouvernements locaux	46,355	3,800	4,472			54,627
Executive Council Office / Bureau du Conseil exécutif	3,615					3,615
Family and Community Services / Services familiaux et communautaires	657,297		1,470			658,767
Finance / Finances	90,175		56			90,231
Food Production / Production alimentaire	19,352	300				19,652
General Government / Gouvernement général	217,411					217,411
Health and Wellness / Santé et Mieux-être	1,197,383	2,500	1,819			1,201,702
Intergovernmental Affairs / Affaires intergouvernementales	1,705					1,705
Investment and Exports / Investissements et Exportations	41,556					41,556
Justice / Justice	31,172		285			31,457
Legislative Assembly / Assemblée législative	12,065					12,065
Maritime Provinces Higher Education Commission / Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes	164,449					164,449
Natural Resources and Energy / Ressources naturelles et Énergie	87,558		1,155			88,713
Office of the Comptroller / Bureau du contrôleur	4,853					4,853
Office of the Premier / Cabinet du premier ministre	1,127					1,127
Public Safety / Sécurité publique	85,751		1,872	3,180		90,803
Regional Development Corporation / Société d'aménagement régional	37,197	4,600		2	(1)	41,798
Service of the Public Debt / Service de la dette publique	623,000					623,000
Supply and Services / Approvisionnement et Services	77,633	44,525	1,623			123,781
Training and Employment Development / Formation et Développement de l'emploi	200,993		30	82,103	(61,286)	221,840
Transportation / Transports	132,569	94,200	480	63,123	(62,123)	228,249
GROSS BUDGETARY EXPENDITURE / DÉPENSES BUDGÉTAIRES BRUTES	4,487,945	151,425	25,040	149,132	(123,640)	4,689,902

Note:

Columns may not add due to rounding. / Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

**GROSS ORDINARY REVENUE BY SOURCE /
RECETTES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE PAR SOURCE**
Thousands / Milliers
\$

	Year Ending March 31		
	2000 Budget Estimate	2000 Revised Estimate	2001 Budget Estimate
	Année se terminant le 31 mars		
	2000 Prévisions budgétaires	2000 Prévisions révisées	2001 Prévisions budgétaires
OWN SOURCE / DE PROVENANCE INTERNE			
Taxes / Taxes et impôts			
Personal Income Tax / Impôt sur le revenu des particuliers	855,000	900,170	861,000
Corporate Income Tax / Impôt sur le revenu des corporations	157,000	141,001	162,000
Metallic Minerals Tax / Taxe sur les minéraux métalliques	4,000	4,000	4,000
Provincial Real Property Tax / Impôt foncier provincial	268,500	245,000	250,000
Harmonized Sales Tax / Taxe de vente harmonisée	641,700	608,000	629,000
Gasoline and Motive Fuel Tax / Taxe sur l'essence et les carburants	173,000	181,000	184,000
Tobacco Tax / Taxe sur le tabac	43,000	47,000	50,000
Pari-Mutuel Tax / Taxe sur le pari mutuel.	60	60	60
Insurance Premium Tax / Taxe sur les primes d'assurance	26,060	25,260	25,666
Real Property Transfer Tax / Taxe sur le transfert de biens réels	2,700	2,700	3,000
Large Corporation Capital Tax / Taxe sur le capital des grandes corporations	32,000	28,000	32,000
Financial Corporation Capital Tax / Taxe sur le capital des corporations financières	8,800	8,000	9,300
Sub-Total: Taxes / Total partiel : taxes et impôts	<u>2,211,820</u>	<u>2,190,191</u>	<u>2,210,026</u>
Return on Investment / Produits de placements	111,108	145,359	136,674
Licenses and Permits / Licences et permis	90,633	95,410	94,169
Sale of Goods and Services / Vente de biens et services	83,296	85,592	83,056
Royalties / Redevances	52,994	59,449	65,515
Lottery Revenues / Recettes des loteries	73,000	73,000	80,000
Fines and Penalties / Amendes et intérêts de pénalités	1,719	1,410	1,419
Miscellaneous / Recettes diverses	12,861	18,922	14,840
TOTAL: OWN SOURCE REVENUE / TOTAL : RECETTES DE PROVENANCE INTERNE	<u>2,637,430</u>	<u>2,669,332</u>	<u>2,685,699</u>
Unconditional Grants - Canada / Subventions inconditionnelles - Canada			
Fiscal Equalization Payments / Paiements de péréquation	1,035,000	1,156,975	1,127,000
Canada Health and Social Transfer / Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	324,000	369,170	401,000
Harmonization Transitional Payment / Paiements transitoires d'harmonisation	181,000	66,000	34,000
Other / Autres	1,900	1,900	1,900
Sub-Total: Unconditional grants - Canada / Total partiel : subventions inconditionnelles - Canada	<u>1,541,900</u>	<u>1,594,045</u>	<u>1,563,900</u>
Conditional Grants - Canada / Subventions conditionnelles - Canada	176,229	188,302	179,695
TOTAL: GRANTS FROM CANADA / TOTAL : SUBVENTIONS DU CANADA	<u>1,718,129</u>	<u>1,782,347</u>	<u>1,743,595</u>
TOTAL: GROSS ORDINARY REVENUE / RECETTES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE ..	<u>4,355,559</u>	<u>4,451,679</u>	<u>4,429,294</u>

Note:

Columns may not add due to rounding. / Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

NET DEBT / DETTE NETTE

Millions

\$

	Year Ending March 31		
	1999 Actual	2000 Revised Estimate	2001 Budget Estimate
	Année se terminant le 31 mars		
	1999 Chiffres réels	2000 Prévisions révisées	2001 Prévisions budgétaires
Net Debt as at March 31 of the previous year / Dette nette au 31 mars de l'année précédente	5,672.2	5,912.0	6,863.4
Prior Year Adjustments / Rajustements des années antérieures			
Consolidation of Service New Brunswick / Consolidation de Services Nouveau-Brunswick	2.2		
Deficits of Hospital Corporations / Déficits des corporations hospitalières	(48.1)		
Recognition of Capital Leases / Constatation des contrats de location-acquisition	(29.6)		
As Restated / Redressée	5,747.7		
Budgetary Surplus (Deficit) / Excédent (Déficit) budgétaire	(164.3)	(16.8)	21.3
Other Items / Autres			
Fredericton-Moncton Highway / Route Fredericton - Moncton		(882.5)	
Voluntary Early Retirement Window / Programme de retraite anticipée volontaire		(52.1)	
Net Debt — End of Year / Dette nette — fin d'année	<u>5,912.0</u>	<u>6,863.4</u>	<u>6,842.1</u>

HISTORICAL FISCAL FRAMEWORK / CADRE FINANCIER HISTORIQUE

Millions

\$

	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98
Budgetary Revenue / Recettes budgétaires	4,297.6	4,426.2	4,470.5	4,474.0
Budgetary Expenditure / Dépenses budgétaires	4,376.9	4,385.6	4,404.5	4,439.2
Budgetary Surplus (Deficit) / Excédent budgétaire (Déficit)	(79.2)	40.6	66.0	34.9
Net Debt — End of Year / Dette nette — fin d'année	5,889.1	5,848.5	5,782.6	5,747.7

	1998-99	Revised / Révisées 1999-2000	Budget / Budgétaires 2000-2001
Budgetary Revenue / Recettes budgétaires	4,486.4	4,773.3	4,711.2
Budgetary Expenditure / Dépenses budgétaires	4,650.7	4,790.1	4,689.9
Budgetary Surplus (Deficit) / Excédent budgétaire (Déficit)	(164.3)	(16.8)	21.3
Other Items / Autres			
Fredericton-Moncton Highway / Route Fredericton - Moncton		(882.5)	
Voluntary Early Retirement Window / Programme de retraite anticipée volontaire		(52.1)	
Net Debt — End of Year / Dette nette — fin d'année	5,912.0	6,863.4	6,842.1

Note:

Columns may not add due to rounding. / Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Notes